

<b>Intitulé de l'UEL</b>	<b>Stage premier cycle (cursus Licence)</b>
<b>Responsable de l'UEL</b>	<b>Coordination Karin Monnier-Jobé</b>
<b>Email responsable coordination de l'UEL</b>	<a href="mailto:karin.monnier-jobe@univ-fcomte.fr">karin.monnier-jobe@univ-fcomte.fr</a> copie <a href="mailto:marine.pascoet@univ-fcomte.fr">marine.pascoet@univ-fcomte.fr</a>
<b>Public visé</b>	Tous les étudiants de premier cycle qui n'ont pas la possibilité de réaliser un stage dans l'année pour laquelle ils sont inscrits. Les étudiants du SUP-FC devront au préalable recevoir l'accord écrit de la direction et le joindre à leur demande d'inscription. NB : Certains cas revêtent un caractère exceptionnel, les dossiers pourront être étudiés au regard de critères particuliers.
<b>Accès / Pré requis</b>	L'étudiant devra <b>avant le 09 juin 2025</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- présenter une lettre de l'organisme d'accueil précisant la volonté d'accueil de l'étudiant et les dates du stage</li> <li>- présenter une lettre d'accord d'un enseignant référent de l'UFC appartenant à la formation d'origine attestant de sa fonction d'enseignant référent et de la qualité de l'étudiant</li> <li>- rédiger une lettre de motivation</li> <li>- remplir le formulaire d'inscription</li> <li>- l'accord écrit de la composante pour les étudiants du SUP-FC <b>uniquement</b></li> </ul> Le comité de sélection déterminera le nombre de places en fonction des capacités d'accueil. Cette UE ne peut être suivie qu'une seule fois durant le diplôme. <b>Afin que le dossier soit considéré comme complet l'ensemble des documents est obligatoire (l'envoi seul du formulaire d'inscription est insuffisant). Le dossier doit être validé par l'enseignant référent et envoyé au responsable de l'UEL dans un délai acceptable compte tenu de la date de début de stage.</b>
<b>Semestre(s) durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL</b>	Impairs et pairs (résultats sur semestre pair)
<b>Lieu où se déroule l'UEL</b>	Le stage peut se dérouler au sein d'une (ou plusieurs) structure(s) publique(s) (y compris laboratoire-s) ou privée(s) avec obligation, si plusieurs structures, d'effectuer 4 semaines minimum sur les mêmes missions.
<b>Horaires de l'UEL</b>	Les horaires seront ceux de la structure d'accueil indiqués dans la convention.
<b>Descriptif du contenu</b>	<b>Objectifs :</b> Mise en situation dans un environnement professionnel, permettant à l'étudiant de mettre en œuvre les compétences et connaissances liées à sa formation et d'acquérir des connaissances et compétences professionnelles en lien avec son projet. Les missions confiées devront être conformes au projet pédagogique de l'Université de Franche-Comté. Consolider son projet d'orientation dans l'objectif de préparer son insertion professionnelle. <b>Compétences à acquérir en termes de connaissances :</b> Connaître l'organisation d'une structure Acquérir de la méthodologie de travail Réfléchir à son orientation professionnelle Améliorer son autonomie Apprendre à s'intégrer à une équipe de travail, rédaction du rapport

Nb d'heures de travail personnel	CM	TD	TP	Total heures étudiants
				La durée du stage est comprise entre 4 semaines (possibilité de séquencer la durée) et 6 mois (soit 154h minimum et 924h maximum)
				< 308 h en continue ou séquencé (stage non gratifié)
				A partir de 308h en continue ou séquencé (stage obligatoirement gratifié)

<p><b>Déroulement / Organisation</b></p>	<p>L'UE revêt un caractère transversal et facultatif.            Cette UE, de par sa transversalité, suit les dispositions prévues par les modalités de contrôles de connaissances générales de l'Université de Franche-Comté.  <b><u>Le stage s'effectuera obligatoirement en dehors des horaires de la formation.</u></b>  <b>Une convention sera établie et signée par l'étudiant, le responsable du service scolarité de la composante, la structure d'accueil, l'enseignant référant et le tuteur de stage. Elle sera réalisée nécessairement sur l'application Pstages présente dans l'ENT Etudiant.</b>            Le stage sera réalisé dans les conditions prévues par les articles <b>L124-1 et suivants</b> et <b>D124-1 et suivants</b> du code de l'éducation</p>
<p><b>Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances</b></p>	<p>Les étudiants seront évalués sur la base de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- D'une évaluation par le tuteur professionnel via une grille d'appréciation (60%)</li> <li>- La réalisation d'un rapport écrit qui présentera, entre autre, un bilan des compétences acquises au cours du stage (40%).</li> </ul> <p>La date de rendu du rapport avec le tuteur universitaire qui évaluera le rapport.  <b>Les résultats de l'évaluation seront transmis au responsable de l'UE au plus tard le 30 août 2025.</b></p>
<p><b>Modalités de validation</b>  <i>L'UEL peut prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.</i></p>	<p>L'UE est validée si l'étudiant capitalise 60% des critères évalués            Si l'UE est validée, l'étudiant bénéficiera :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de l'attribution de 3 crédits européens</li> <li>- de la délivrance d'une certification par l'Université de Franche-Comté et/ou d'une attestation de fin de stage validée par la structure d'accueil (Sur demande auprès de la scolarité de la composante d'origine)</li> <li>- les éléments relatifs à cette UE pourront être intégrés au supplément au diplôme</li> <li>- la validation de l'UEL stage ne donne pas lieu à un bonus sur la moyenne générale</li> </ul>